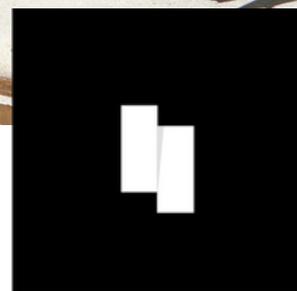


OCTOBRE 2023

VENTES AUX ENCHÈRES



TEGO
AVOCATS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES



**MISE A PRIX: 200.000 EUROS
DEUX CENT MILLE EUROS
avec faculté de baisse du tiers
en cas d'enchères désertes**

Audience du juge de l'Exécution immobilier
Du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN
DU VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 à 9 h 30.

Commune de SAINT-RAPHAEL 83700, Immeuble " Les Algues ", 47, boulevard du Général de Gaulle, cadastré section AT 853 lots 258-150 et 164 et plus précisément :

LOT 258: UN LOCAL COMMERCIAL à usage de restaurant situé au rez-de-chaussée,
Et les 259 /100.000èmes des parties communes de l'immeuble,

LOT 150: UNE CAVE à usage commercial au 1^{er} sous-sol,
Et les 64/100.000èmes des parties communes de l'immeuble,

LOT 164: UNE AIRE STATIONNEMENT au 1^{er} sous-sol,
Et les 68/100.000èmes des parties communes de l'immeuble.

A la date du procès-verbal descriptif, le bien est occupé selon un bail commercial notarié du 3 septembre 2015.

Le loyer mensuel est de 2.500,00 euros.

Une visite sera effectuée le mardi 19 septembre 2023 de 10 h à 12 h par la SELARL KALIACT prise en la personne de Maître Blandine THOMAS huissiers de Justice à FREJUS. **Rendez-vous sur place.**

Les enchères ne pourront être reçues que par le ministère d'avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN RG 19/02209 également au cabinet de l'avocat poursuivant

Pour tout renseignement s'adresser à la SELARL BONNEMAIN AVOCATS.

(ADJ19914)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR**

**Sur la commune de SAINTE-MAXIME (83120),
dans un ensemble immobilier dénommé
"LE PALAIS DE LA MER", 16, avenue du Général Leclerc,
édifié sur un terrain cadastré section AB numéro 1055,
pour une contenance de 92 a 41 ca.**

LE LOT N° 86: UNE CHAMBRE INDEPENDANTE

Dans le bloc A2 au deuxième rez-de-jardin
(sixième porte sur la gauche en entrant par le niveau sous-sol),
se composant ainsi qu'il suit: une pièce principale avec coin cuisine,
une salle d'eau indépendante avec wc, ainsi qu'un placard,
Et les 17/14.033èmes des parties communes générales.

Il résulte d'un certificat de superficie du 13 avril 2018 que la surface au sol totale est de 15,58 m².

**MISE A PRIX: DOUZE MILLE EUROS
(12.000 EUROS)**

**Visite assurée par la SELARL KALIACT - ANGOT - THOMAS,
Commissaires de Justice à FREJUS (Var),
le mercredi 20 septembre 2023 de 10 h à 11 h.**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU
LE VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 A 9 H 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier
**du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (Var),
au Palais de Justice de ladite ville, Rue Pierre Clément.**

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (RG n° 22/05850) et au Cabinet de la SCP MOEYAERT - LE GLAUNEC, Les Sirènes - 44, avenue Charles de Gaulle - 83120 SAINTE-MAXIME.

Signé: Maître P. MOEYAERT
(ADJ19822)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR**

Sur la commune de **LA MOTTE (83920)**, dans le **Lotissement dénommé "Le Clos d'Azur"**, **Route de Bagnols en Forêt**, cadastré section C numéro 595, lieudit "La Chaoumo", ZAC du Roucas, pour une contenance de 3 ha et 5 ca :

LOT N° 21 : UNE MAISON

située au n° 91 de type C2 se composant :
Au rez-de-chaussée: une pièce d'agrandissement,
une pièce principale de séjour, un coin salon en renforcement,
une cuisine ouverte, une salle d'eau avec wc,
Accès à la mezzanine avec chambre séparée,
Un appentis attenant (ancienne terrasse extérieure
aménagée en local pour oiseaux),
D'un jardinet,
Et les 754/100.685èmes de la propriété du sol
et des parties communes.

LOT 291 : UNE PLACE DE PARKING NON COUVERTE,

A l'extérieur près de l'entrée du lotissement,
Et les 5/100.685èmes de la propriété
du sol et des parties communes,

**MISE A PRIX: QUARANTE MILLE EUROS
(40.000 EUROS)**

**Visite assurée par la SCP ODIN-MELIQUE-PINTO,
Commissaire de Justice à DRAGUIGNAN (Var),
le jeudi 21 septembre 2023 de 10 heures à 12 heures.**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU
LE VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 A 9 H 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier
du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (Var),
au Palais de Justice de ladite ville, Rue Pierre Clément.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (RG n° 21/04632) et au Cabinet de Maître Jean-Bernard GHRISTI - 15, rue Jean Aicard 83700 SAINT RAPHAEL ou encore sur les sites : www.special-encheres.com et www.avoventes.fr

Signé: Maître J.B. GHRISTI
(ADJ19816)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR**

**Sur la commune de LA MOTTE (83920),
dans le Lotissement dénommé " Le Clos d'Azur ",
Route de Bagnols en Forêt,
Cadastré section C numéro 595, lieudit " La Chaoumo ",
ZAC du Roucas, pour une contenance de 3 ha et 5 ca:**

• LOT N° 21 : UNE MAISON

située au n° 91 de type C2 se composant :
Au rez-de-chaussée : Une pièce d'agrandissement,
une pièce principale de séjour, un coin salon en renforcement,
une cuisine ouverte, une salle d'eau avec wc,
Accès à la mezzanine avec chambre séparée,
Un appentis attenant (ancienne terrasse extérieure
aménagée en local pour oiseaux),
D'un jardinet,
Et les 754/100.685èmes de la propriété du sol
et des parties communes

**• LOT 291 : UNE PLACE DE PARKING
NON COUVERTE**

A l'extérieur près de l'entrée du lotissement,
Et les 5/100.685èmes de la propriété du sol
et des parties communes.

OCCUPATION: A la date du procès-verbal descriptif, le bien immobilier est occupé et habité par les propriétaires au titre de leur résidence principale. Il n'existe pas de contrat de location connu pour ce bien.

VISITE: La SCP ODIN-MELIQUE-PINTO, Commissaire de Justice à DRAGUIGNAN (Var), fera visiter les lieux le jeudi 21 septembre 2023 de 10 heures à 12 heures.

**MISE A PRIX: QUARANTE MILLE EUROS
(40.000 Euros)**

**CETTE ADJUDICATION AURA LIEU LE
VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 A 9 H 30**
à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier
du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (Var),
au Palais de Justice, Rue Pierre Clément.

LA PRESENTE VENTE EST POURSUIVIE LA REQUETE DE:
La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR, dont le siège social est à NICE (06200), 455, promenade des Anglais, immatriculée au R.C.S. de NICE sous le numéro D 384 402 871.
Ayant pour avocat **Maître Jean-Bernard GHRISTI**, du Barreau de DRAGUIGNAN, susnommé.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN.

Consignation obligatoire d'un chèque de banque pour tout enchérisseur d'un montant de 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 euros. Surenchère du dixième possible dans un délai de 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (RG n° 21/04632) et au Cabinet de l'Avocat poursuivant ou encore sur les sites :

www.special-encheres.com et www.avoventes.fr

Signé: Maître J.B. GHRISTI
(ADJ19814)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LICITATION**

**Il sera vendu aux enchères publiques,
devant le juge de l'exécution
du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN,
LE VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 A 9 H 30.**



**MISE A PRIX: DEUX CENT MILLE EUROS
(200.000 €)
avec faculté de baisse de baisse d'abord de 10 %,
puis de 20% en cas de carences des enchères**

Sur la commune de COGOLIN 83310 (Var) 112, Chemin des Mines, figurant au cadastre de la commune lieudit 112, Chemin des Mines, section AH n° 157 pour 10 ares et 30 centiares, se trouve édiée une maison à usage d'habitation de plain-pied d'une surface habitable totale de 113,18 m².

Autres surfaces totales: 50,87 m².

Le bien dispose d'une piscine de 7,30 x 3,50 et d'un puits avec réserve d'eau.

La propriété est raccordée au tout à l'égout.

La façade Nord est prolongée d'une terrasse en bois.

Le long de la limite Ouest se trouvent des abris en bois.

Le jardin se compose d'allées en pierre de Bavière et de gazon synthétique.

OCCUPATION: Les lieux sont occupés à titre de résidence principale par la propriétaire sans contrat de location.

La taxe foncière est d'environ 1600 euros.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de DRAGUIGNAN.

Les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN sous le n° 23/04780.

Les dates et heures de visite sont les suivantes: lundi 18 septembre 2023 de 11 h 00 à 12 h 00 par la SCP ACTAZUR, commissaires de justice à DRAGUIGNAN. RDV sur place.

(ADJ19735)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR**

**Sur la commune de SAINTE-MAXIME (83120),
dans un ensemble immobilier dénommé
"LE PALAIS DE LA MER", 16, avenue du Général Leclerc,
édifié sur un terrain cadastré section AB numéro 1055,**

pour une contenance de 92 a 41 ca

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Au plus offrant et dernier enchérisseur**



(sixième
se compo
une s
Et le

Il résulte d'un
15,58 m².

ous-sol),
oin cuisine,
acard,
ales.

ol totale est de

M Sur la commune de SAINT RAPHAEL (83700), quartier de BOULOURIS, dans un ensemble immobilier dénommé "ESTIVALES II" sis 175, boulevard de la Paix, cadastré Section AX numéro 1116, lieudit "Avenue de la Mer", pour une contenance de 1ha 29a 3ca:

Le lot n° CENT QUARANTE-NEUF (149):
Un APPARTEMENT au troisième étage (en sortant des escaliers à droite au fond du couloir) de type T2 comprenant:

OCCUPATION
avec du mobili
plusieurs anné

- une pièce principale avec cuisine américaine,
- une salle de bains,
- une chambre,

Et les 50/10.006^{ème} de la propriété du sol et des parties communes générales de l'immeuble.

é. Il est meublé
u habité depuis

VISITE: Il résulte d'un certificat de superficie du 29 janvier 2023 que la surface loi Carrez totale est de 37,06 m².

Commis

OCCUPATION: A la date du procès-verbal descriptif, l'appartement est occupé par le propriétaire.

VALERO,
les lieux
1.

**MISE A PRIX: TRENTE MILLE EUROS
(30.000 Euros)**

LE

VISITE:
La SELARL KALIACT - ANGOT THOMAS VALERO,
Commissaires de Justice à FREJUS (Var),
fera visiter les lieux
le mardi 3 octobre 2023 de 11 heures à 12 heures.

30

**CETTE ADJUDICATION AURA LIEU
LE VENDREDI 20 OCTOBRE 2023 à 9 h 30**
à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier
du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (Var),
au Palais de Justice, Rue Pierre-Clément

LA PRESENT
Syndicat des
Général Leclerc

AGENCE DI L
MAXIME, insc
Ayant pour av
susnommée.

La présente vente est poursuivie la requête du:
- Syndicat des Copropriétaires de la Copropriété " ESTIVALES II ", avenue de la Mer BOULOURIS SAINT RAPHAEL (83700), représenté par son Syndic, la SAS ADAM-ARTIS, Siège social: 7, rue Pierre Aubie, 83700 SAINT-RAPHAEL, RCS FREJUS n° B 349 015 685
Ayant pour avocat Maître Jean-Bernard GHRISTI, du Barreau de DRAGUIGNAN, sus-nommé.

IR", 16, avenue
yndic, la SARL
83120 SAINTE
DRAGUIGNAN,

Les enchères
GUIGNAN.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN. Consignation obligatoire d'un chèque de banque pour tout enchérisseur d'un montant de 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 euros. Surenchère du dixième possible dans un délai de 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN.

reau de DRA-

Consignation
10 % du montan
de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être infé
rieur à 3.000 euros. Surenchère du dixième possible dans un délai de 10 jours à compter
de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN.

un montant de
puisse être infé
rieur à 3.000 euros. Surenchère du dixième possible dans un délai de 10 jours à compter
de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Judiciaire de DRAGUIGNAN (RG n° 22/05850) et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Signé: Maître P. MOEYAERT
(ADJ19820)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Au plus offrant et dernier enchérisseur



Sur la commune de SAINT RAPHAEL (83700), quartier de BOULOURIS, dans un ensemble immobilier dénommé "ESTIVALES II" sis 175, boulevard de la Paix, cadastré Section AX numéro 1116, lieudit "Avenue de la Mer", pour une contenance de 1ha 29a 3ca :

Le lot n° CENT QUARANTE-NEUF (149):

Un APPARTEMENT au troisième étage (en sortant des escaliers à droite au fond du couloir) de type T2 comprenant :

- une pièce principale avec cuisine américaine,
- une salle de bains,
- une chambre,

Et les 50/10.006^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales de l'immeuble.

Il résulte d'un certificat de superficie du 29 janvier 2023 que la surface loi Carrez totale est de 37,06 m².

OCCUPATION: A la date du procès-verbal descriptif, l'appartement est occupé par le propriétaire.

MISE A PRIX: TRENTE MILLE EUROS
(30.000 Euros)

VISITE:

La SELARL KALIACT - ANGOT THOMAS VALERO,
Commissaires de Justice à FREJUS (Var),

fera visiter les lieux

le mardi 3 octobre 2023 de 11 heures à 12 heures.

CETTE ADJUDICATION AURA LIEU
LE VENDREDI 20 OCTOBRE 2023 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier
du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (Var),
au Palais de Justice, Rue Pierre-Clément

La présente vente est poursuivie la requête du :

- Syndicat des Copropriétaires de la Copropriété " ESTIVALES II ", avenue de la Mer
- BOULOURIS SAINT RAPHAEL (83700), représenté par son Syndic, la **SAS ADAM-ARTIS**, Siège social: 7, rue Pierre Auble, 83700 SAINT-RAPHAEL, RCS FREJUS n° B 349 015 685

Ayant pour avocat **Maître Jean-Bernard GHRISTI**, du Barreau de DRAGUIGNAN, sus-nommé.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN. Consignation obligatoire d'un chèque de banque pour tout enchérisseur d'un montant de 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 euros. Surenchère du dixième possible dans un délai de 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN.

Maître Laura RUGGIRELLO
Avocat au Barreau de Draguignan
Cabinet HAWADIER - RUGGIRELLO
Le Riviera, 104 Avenue du Général Leclerc,
83700 SAINT RAPHAEL
Tél. : 04.94.19.63.10 - Télécopie : 04.94.19.63.29
Courriel : laura.ruggirello@cabinet-hawadier.fr

VENTE VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 A 9 H 30
Au Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN

A FREJUS 83600 (Var), 214, rue Albert Einaudi,
" Le Clastra Maris ", bâtiment IV, cage d'escalier G.

UN APPARTEMENT de 4 pièces au 1^{er} étage
UNE UNITE DE GRENIER-DEBARRAS au 4^{ème} étage

MISE A PRIX: 25.000 €

Cahier des conditions de vente 23/01756 déposé le 15 février 2023 au Greffe du Juge de l'Exécution immobilier.

Le ministère d'un Avocat au Barreau de DRAGUIGNAN est obligatoire pour enchérir.

VISITES Par la SELARL KALIACT, Huissier à FREJUS 83600, 63, Rue Edmond Poupe
le Mardi 19 Septembre 2023 de 14 h à 15 h.

(ADJ20224)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Sur la Commune de **GRIMAUD 83310 (Var)**, Route des Collines de Guerrevieille « **Lieudit Guerrevieille** » dans un ensemble immobilier dénommé « **PARK VIEW** »

UNE VILLA N°2 « **VILLA BAHAMAS** » AVEC TERRASSE COUVERTE PISCINE GARAGE ET LOCAL TECHNIQUE

Figurant au cadastre :

- BR n°121 Lieudit Guerrevieille pour une contenance de 20 a 96 ca,
- BR n°125 Lieudit Guerrevieille pour une contenance de 0 a 65 ca,
- ET UN QUART EN PLEINE PROPRIETE** d'un immeuble non bâti.

Sur la Commune de **GRIMAUD 83310 (Var)**,
Les Bruyères, Lieudit Guerrevieille
dans un ensemble immobilier dénommé **PARK VIEW**,

Figurant au cadastre :

- BR n°124 Lieudit Guerrevieille pour une contenance de 20 a 96 ca.



SUR LA MISE A PRIX DE : **SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS**

(750.000,00 €)

VISITES : LA SCP ODIN-MELIQUE-PINTO, COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIÉS (HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS) À DRAGUIGNAN (TÉL. : 04.94.68.22.45) FERONT VISITER LES LIEUX LES

- **MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023 DE 11 H 00 A 12 H 00**

- **MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 DE 14 H 00 A 15 H 00**

Rendez-vous sur place.

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 À 09 H 30

à l'audience du Juge de l'exécution immobilier du **Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (Var)**,
au Palais de Justice de ladite ville, Rue Pierre Clément.

A LA REQUETE DE :

La société dénommée **FONCIERE D'INVESTISSEMENTS DU GOLFE**, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est à **SAINTE MAXIME (83120)**, 2 Avenue de la Liberté immatriculée au Registre du Commerce de **FREJUS** sous le n°752 361 782, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège social,

Maître Franck MANDRUZZATO, Avocat au Barreau de DRAGUIGNAN (Var) y demeurant dite ville, 1 Boulevard Magellan, Bâtiment B, 83120 SAINTE MAXIME, supplée par Maître Marion PEYER, Avocat au barreau de DRAGUIGNAN, par ordonnance du Bâtonnier de l'ordre des Avocats du Barreau de DRAGUIGNAN en date du 3 avril 2023, lequel se constitue sur la présente poursuite de vente.

DESIGNATION DES BIENS :

**1/ Sur la commune de GRIMAUD (VAR),
Route des Collines de Guerrevieille Lieudit**

« **Guerrevieille** » dans un ensemble immobilier dénommé **PARK VIEW**, figurant au cadastre

- BR n°121 Lieudit Guerrevieille pour une contenance de 20 a 96 ca,
- BR n°125 Lieudit Guerrevieille pour une contenance de 0 a 65 ca,
Ledit immeuble consistant en : Villa 2 Bahamas avec terrasse couverte, piscine, garage et local technique et jardin.

2/ UN QUART EN PLEINE PROPRIETE d'un immeuble non bâti située sur la commune de GRIMAUD (Var) Les Bruyères, Lieudit Guerrevieille dans un ensemble immobilier dénommé **PARK VIEW**, figurant au cadastre :

- BR n°124 Lieudit Guerrevieille pour une contenance de 20 a 96 ca.

Tel que ledit bien se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans

exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

MODE D'OCCUPATION :

A la date d'établissement du procès-verbal descriptif en date du 3 juin 2020 établi par Maître David MELIQUE, le bien est occupé par les gérants. Il n'existe pas de contrat de location connu pour ce bien.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR :

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN qui devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier Séquestre, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 euros.

Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Par ailleurs, tout enchérisseur devra remettre à son Avocat, préalablement à l'audience, l'attestation sur l'honneur prévue par l'article R.322-41-1 du Code des procédures civiles d'exécution. La surenchère du dixième ne peut être portée que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN dans un délai de 10 jours à compter de l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'un des Avocats inscrits au Barreau de DRAGUIGNAN qui ont seuls qualité pour enchérir.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution immobilière du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN où il a été déposé (RG N°21/04631) ou au Cabinet de l'Avocat poursuivant :

Maître Franck MANDRUZZATO

Tél. : 04.94.43.24.50

Fax : 04.94.44.40.19

mail : Franck.mandrizzato@orange.fr